

Circuit Véloroute - "Rayonnantes de Haute Saintonge N°5 et N°6" - "Jonzac - Mirambeau - Vitrezay"

● Très facile

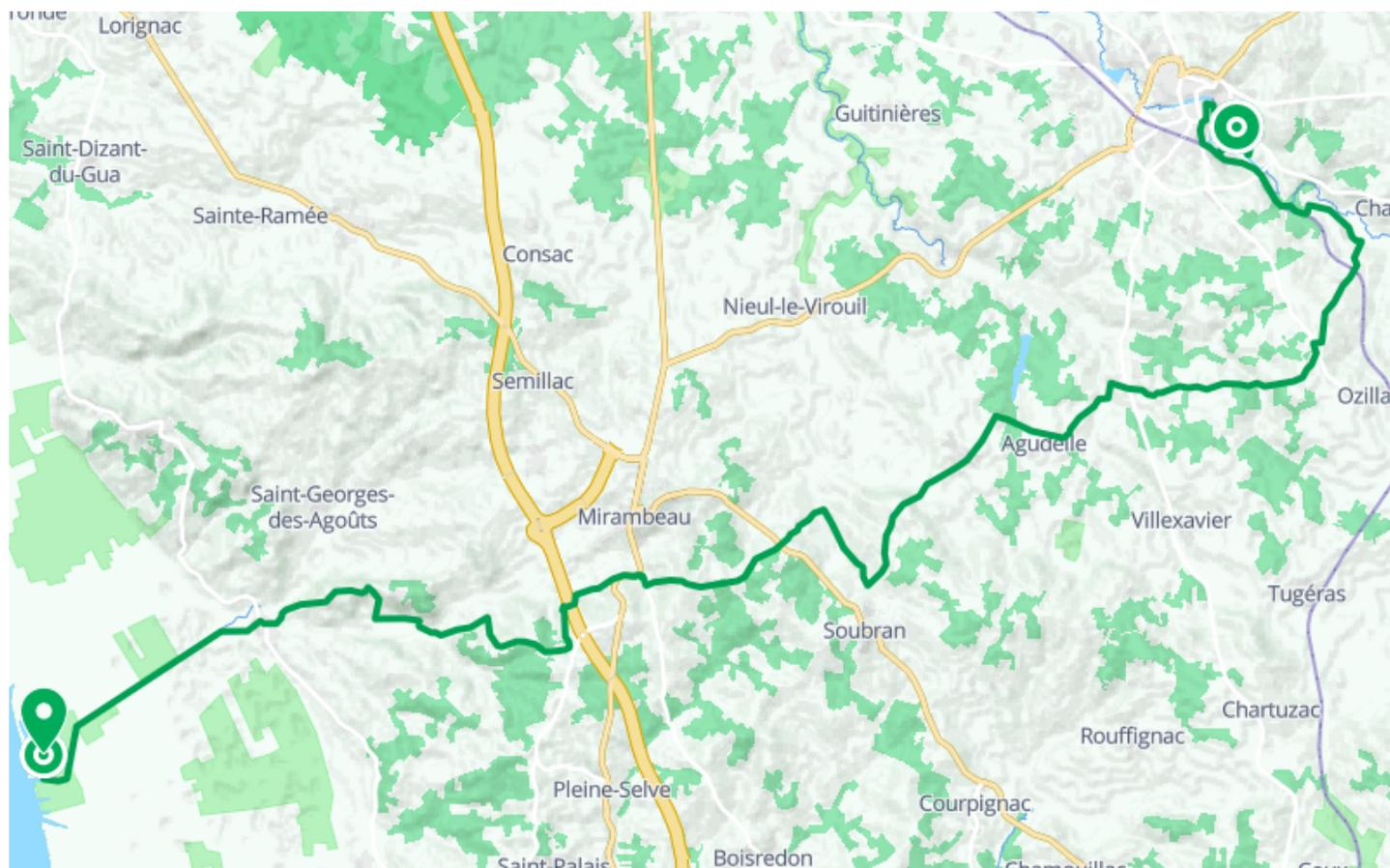
🚲 À vélo

🕒 3 h 03 min

↔ 41.5 km

📍 **Départ** 42 Avenue Jean Moulin
17500, Jonzac

📍 **Arrivée** 1 Le Petit Vitrezay
17150, Saint-Sorlin-de-Conac



Descriptif

Bois, villages et sites préservés agrémentent le parcours via une campagne vallonnée. Le bocage viticole de Haute-Saintonge offre un paysage de polyculture et panoramas avant de rejoindre les marais à Vitrezay, halte nature sur le Canal des 2 Mers à Vélo.

Au départ des Antilles de Jonzac

1) Descendre vers la Seugne en passant derrière le casino. Traverser la Seugne pour arriver sur la D134E3 et la suivre en prenant à gauche. Continuer sur cette route en longeant la Seugne sur 2,3km.

2) Vous arrivez à une intersection ou vous croisez la Bouclette n°5 (petite boucle cyclo) prendre à gauche vers la Seugne, puis à droite 100m après, rester sur cette route (1,2km).

3) Dans le virage, arrivé à la D149, les routes se

à droite, avant d'arriver à Soubran.

Les petits détours : continuer tout droit jusqu'à Soubran pour visiter le musée des Potiers (+1km) avant de reprendre la route de l'estuaire.

8) Rester sur la D150 et prendre la seconde route à gauche après 1 700m.

Traverser le lieu-dit de Fanioux et à la bifurcation suivante, prendre la route de gauche vers les Chapelles (1 100m).

À la sortie du hameau, prudence pour la traversée de la D730 : prendre et suivre la route en face jusque chez Nadeau (2km)

Laisser le hameau à droite et prendre en face au croisement suivant.

100m plus loin : à gauche à la bifurcation, en direction du Petit Niort. Vous regagnez l'église

séparent, les circuits bifurquent vers trois destinations : Prendre et rester à droite. Passer la voie de chemin de fer et continuer tout droit sur 900m. À la croix, prendre à gauche et continuer sur la D149 jusqu'au croisement avec la D134 (900m).

4) Arrivé à la D134, prendre à gauche puis la seconde route à droite jusqu'à la croix Ste-Vallière (700m).

Prendre plein ouest par la D253 à gauche, rester sur cette axe, traverser les lieux-dits de chez Pinaud, la Gudelette, chez Désiré (3,5 km).

5) Arrivé à la D19, prendre la route en face entrer dans St-Simon-de-Bordes.

À l'église, prendre à gauche et descendre jusqu'au plan d'eau. Vous partagez l'itinéraire du circuit cyclo n°9, la Bouclette de l'étang d'Allas.

Tourner à gauche à la D154E1 en direction d'Agudelle.

Dans le virage avant le bourg, tourner à droite sur une petite route.

300m après, au croisement, prendre la route en face, faire encore 700m jusqu'à la bifurcation.

6) À la bifurcation : quitter la Bouclette et prendre la D153E à gauche vers Allas-Bocage.

Laisser Allas-Bocage à droite et continuer 900m plus loin jusqu'à la prochaine bifurcation : prendre la route de gauche en direction de Soubran et continuer sur 2,4km, vous allez traverser quelques lieux-dits Berceleu, les Poulins, les Simons.

7) 500m après les Simons, prendre la première route

Saint-Martin de Petit Niort en prenant à droite et immédiatement à gauche.

Fiche rayonnante N°6 Mirambeau - Vitrezay

1) Depuis l'église Saint-Martin de Petit-Niort, reprendre la départementale 137 et la suivre vers la gauche sur 300m avant de la quitter par la première route sur votre droite. Après 500m, au croisement : prendre tout droit et suivre la route qui part à gauche pour passer sous l'A10.

2) Au sortir du tunnel, prendre à gauche, passer les lieux-dits de chez Mouillé et continuer tout droit vers chez Train.

3) À la bifurcation, prendre à gauche et suivre la route plein Nord jusqu'à l'intersection 1 300m plus bas.

4) À l'intersection prendre à gauche et suivre la route jusqu'au croisement à la hauteur du ruisseau de Ferrat.

5) Au croisement de Ferrat, prendre à droite pour enjamber le ruisseau et rejoindre la D149, la traverser pour la suivre à gauche, vers St-Bonnet-sur-Gironde.

6) Quitter la D149 au bout de 800m par la première route à droite, monter et prendre la première route à gauche, suivre cette route, traverser le Pérat et rejoindre la D149 à l'entrée de St-Bonnet-sur-Gironde.

7) Au carrefour de St-Bonnet-sur-Gironde, le balisage se dédouble vers St-Sorlin-de-Conac, départ de la Bouclette n°15, et l'Échappée Nature de Vitrezay. Suivre le balisage vers Vitrezay, par la seconde route à gauche pour descendre directement à l'Échappée Nature.



Difficultés particulières

Circuit balisé sur la voie publique en voie partagée avec les véhicules automobiles. Le respect du Code de la Route s'impose.



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

